



Cheseaux-Noréaz, le 16 mai 2022

COMMUNE DE
CHESEaux-NOREAZ

Préavis municipal No 11/22 relatif à une demande d'autorisation d'effectuer des travaux pour un montant de CHF 410'000.-- pour le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable depuis le réservoir du Montélaz - Etape 2.

Historique

La conduite d'eau potable de ce tronçon a été posée dans les années 1960 lors de la réalisation de notre réseau d'eau potable.

Etat de la conduite

La conduite existante à remplacer a été réalisée en acier de 200 mm de diamètre. Cette conduite a été posée sur les parcelles d'agriculteurs sur les communes de Cheseaux-Noréaz et Cuarny. Nous avons déjà dû intervenir à plusieurs reprises pour des fuites sur cette conduite. Cette conduite est de première importance à l'échelle communale, mais également intercommunale puisqu'elle alimente également la commune de Villars-Epeney ainsi qu'une partie d'Yvonand. Un droit de timbre est facturé chaque année à la SAGENORD pour l'utilisation de cette conduite.

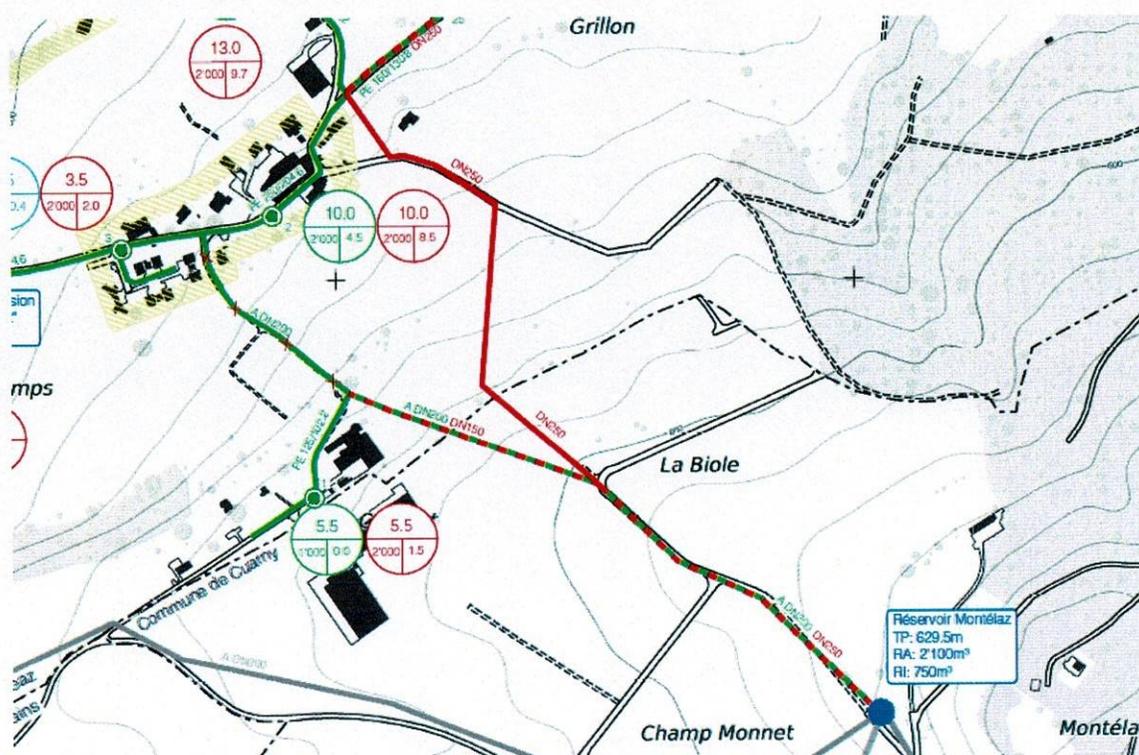
Afin d'anticiper de prochains dégâts et procéder à une rénovation progressive de notre réseau d'eau, la Municipalité a décidé de remplacer cette conduite de 460 mètres avec un tube en fonte de diamètre 250 mm et 190 mètres d'un tube en PE de diamètre 150 mm.

Les 2 tubes sont enrobés, réduisant les coûts, car il n'est pas nécessaire de les enrober de sable et qu'il n'y aura pas ou peu de matériau à évacuer.

Tracé de la nouvelle conduite

Au niveau du village de Cheseaux-Noréaz, le point d'alimentation sera déplacé légèrement plus à l'est qu'à l'existant, avec les avantages suivants :

- Alimentation du village mieux répartie (relativement au point d'alimentation de Bellevue).
- Alimentation plus directe du centre du village (zone de desserte principale).
- Création d'un vrai axe de transport régional en direction de Villars-Epeney, en limitant le transit par le réseau de distribution communal. Cet axe a été entendu avec la Sagenord tant en termes de tracé que de diamètre et fera partie de la prochaine mise à jour de leur plan directeur. Cet aménagement fait partie du plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) de Cheseaux-Noréaz en cours d'approbation.



Financement

Un appel d'offres a été lancé auprès de diverses entreprises. Sur la base des dossiers reçus, nous pourrions attribuer les travaux de génie civil ainsi que de conduite à des entreprises locales. Une demande de subside est en cours auprès de l'ECA d'une valeur d'environ CHF 100'000.-- à déduire sur les CHF 410'000.--

Coûts des travaux

Travaux d'appareillage	CHF	230'000.--
Travaux de génie civil	CHF	60'000.--
Divers et imprévus 10%	CHF	30'000.--
Géomètre	CHF	45'000.--
Indemnités pour cultures	CHF	15'000.--
Montant total HT	CHF	380'000.--
TVA 7,7 %	CHF	29'260.--
Total TTC arrondi	CHF	410'000.--
		=====

CONCLUSION

Vu ce qui précède, La Municipalité propose au Conseil général de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CHESEAUX-NOREAZ

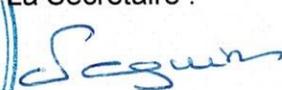
vu le préavis municipal,
entendu le rapport de la commission,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- Article 1 : La Municipalité est autorisée à entreprendre des travaux pour un montant de CHF 410'000.-- pour le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable, étape 2 du réservoir du Montélaz et le haut du village de Noréaz.
- Article 2 : La dépense sera amortie sur 30 ans.
- Article 3 : Le Conseil général permet à la Municipalité de décider en temps opportun le mode de financement par les liquidités courantes ou par un emprunt.

LA MUNICIPALITE

La Syndique :  S. DI DARIO

La Secrétaire :  C. PEGUIRON



The seal of the Municipality of Cheseaux-Noréaz is circular. It features a central shield with a crown on top and a banner below it that reads "LIBERTÉ PATRIE". The shield is surrounded by a wreath. The outer ring of the seal contains the text "MUNICIPALITE DE CHESEAUX - NOREAZ" at the top and "CANTON DE VAUD" at the bottom, separated by two small stars.